



## CERTIFICAT D'AGREMENT EVALUATEUR

La Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA) ont le plaisir d'accorder à **RSE France** l'agrément « Evalueur » pour agir en qualité d'évaluateur sur le Référentiel « du Label « *Relations fournisseurs et achats responsables* » pour les TPE PME.

Le logo ci-dessous lui est ainsi remis pour en faire usage pendant la durée de l'agrément :



Cet agrément est effectif pour une durée de 3 ans à compter du 1er Janvier 2018, sous réserve des bilans qualité annuels, et renouvelable une fois par tacite reconduction dans la limite de 6 années.

Pour **RSE France**, cette décision vient en complément de :

- l'agrément obtenu pour le label RFR GDO/ETI au 30 juin 2015 - encore en vigueur pour les mises sous revues annuelles éventuelles jusqu'au 30 septembre 2019 au plus tard
- et de l'extension d'agrément accordée à compter du 1er octobre 2017 pour un nouveau cycle de 3 ans, sous réserve des bilans qualité annuels, pour les évaluations initiales ou de renouvellement ainsi que les mises sous revues annuelles afférentes, pour le label RFAR pour les GDO/ETI.

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Marc Sauvage  
Président CNA

Pierre Pelouzet  
Médiateur des entreprises